



L'AIDE À DOMICILE

Aide à domicile (H/F)

Pôle de vie sociale - CCAS

GÉNÉRALITÉS

Sous la supervision du responsable de service et dans le respect des consignes énoncées par l'agent en charge des plannings, l'aide à domicile contribue au maintien à domicile des bénéficiaires du C.C.A.S de Dives-sur-Mer, apporte une aide à la personne dans son cadre de vie pour l'accomplissement des actes de la vie quotidienne ainsi qu'une aide à l'entretien du logement de la personne et entretient une relation de confiance avec le bénéficiaire.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail au domicile des bénéficiaires
- Déplacements journaliers et fréquents dans le cadre des interventions planifiées
- Horaires irréguliers avec amplitude variable
- Travail en semaine, et sur roulements les soirs, week-ends et jours fériés
- Vêtements de travail fournis par le service
- Port de charges
- Utilisation d'un cahier de transmissions

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

- Autonomie et responsabilité dans la réalisation des tâches imparties
- Gestion du temps de l'intervention
- Activités définies par le responsable de service, selon les besoins des bénéficiaires et dans le respect du plan d'aide attribué par les financeurs

Relations fonctionnelles

- Relations directes et permanentes avec les bénéficiaires et leur entourage
- Communication au service sur tout problème ou changement de comportement rencontré avec les bénéficiaires et leur entourage
- Participation aux réunions organisées par le service
- Echange d'informations avec l'agent en charge des plannings, sur tout ce qui concerne la programmation des interventions
- Respect des consignes énoncées
- Echange d'informations avec les collègues aides à domicile
- Appui du service d'astreinte les soirs, week-ends et jours fériés
- Evaluation par le responsable de service

Adresser lettre de motivation et CV à :



**Monsieur le Maire
Mairie de Dives Sur Mer**

Rue du Général De Gaulle - 14160 Dives sur mer

ou

grh@dives-sur-mer.fr

MISSIONS

Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, et dans le respect de leurs habitudes de vie et de leur autonomie :

- Entretien (ou aider à l'entretien) du logement, des surfaces et des matériels, du linge et des vêtements
- Veiller au confort et à la sécurité de la personne au sein de son domicile
- Aider à la préparation et à la réalisation des repas et conformes aux régimes prescrits
- Aider et accompagner aux courses

Accompagnement et aide aux personnes dans les activités de la vie sociale :

- Participer au développement, au rétablissement ou au maintien du lien social de la personne
- Stimuler les relations sociales de la personne au sein ou hors domicile
- Accompagner la personne, selon ses souhaits, dans des activités de loisirs et de vie sociale

Accompagnement et aide aux personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne, et dans le respect de leurs habitudes de vie et de leur autonomie

- Stimuler les activités intellectuelles, sensorielles et motrices, par des activités de vie quotidiennes
- Aider à la mobilisation, aux transferts, aux déplacements et à l'installation de la personne
- Aider à l'habillage et au déshabillage
- Aider à la toilette debout et/ou au lit
- Aider à la prise de repas
- Aider à la prise de médicaments

Communication avec le bénéficiaire et son entourage, liaison avec l'équipe

- Respecter les habitudes de vie de la personne aidée
- Observer et contribuer à l'analyse de la situation de la personne aidée
- Ecouter et dialoguer avec la personne et ses aidants naturels
- Signaler au responsable du service et aux aidants naturels et professionnels intervenant au domicile tout état inhabituel du bénéficiaire
- Effectuer les transmissions écrites sur le cahier des transmissions
- Organiser et ajuster son intervention
- Repérer ses limites de compétences
- Echanger ses pratiques en réunion de service



Savoir-être

- Ecoute, diplomatie et empathie
- Réserve et discrétion
- Réactivité, adaptabilité et rigueur dans l'exécution des tâches
- Sens du service public
- Disponibilité liée aux contraintes de service
- Esprit d'équipe et sens du travail commun (dans le service et avec les autres services)
- Capacité à communiquer : gestion des émotions, échange d'informations...
- Assiduité et ponctualité



Savoir-faire

- Faire preuve d'autonomie dans la réalisation des tâches imparties et la gestion du temps de l'intervention
- Identifier les différents intervenants au domicile
- Mettre à jour le cahier des transmissions
- Adapter son intervention à l'état de santé du bénéficiaire et à ses habitudes de vie
- Maîtriser les techniques de manutention de personnes avec ou sans matériel médicalisé et les techniques d'entretien
- Appliquer le règlement intérieur
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité



Savoirs

- Disposer d'une expérience significative et/ou être titulaire d'un diplôme ou qualification professionnelle d'aide à domicile : DEAVS, BEP Service aux personnes...
- Connaître les pathologies liées aux troubles du comportement de la personne aidée
- Connaître l'organisation et le fonctionnement du service
- Connaître le règlement intérieur
- Connaître les droits et devoirs des agents territoriaux
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Connaître les gestes de premiers secours